

Cadre organisationnel et contexte

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) contribue à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à travers son Cadre stratégique, en soutenant la transformation vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables, pour une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une vie meilleure, sans laisser personne de côté. La Division des forêts (NFO) dirige les travaux de la FAO en matière de promotion de la gestion durable des forêts et collabore avec les pays membres, la société civile et le secteur privé sur des questions allant de l'élaboration de politiques forestières efficaces à la conservation et à la gestion des forêts, et renforce le rôle des forêts dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Le Programme « EU Forest Governance and Value Chain (FGVC) » est mis en œuvre par la Division des forêts de la FAO et vient en appui aux Partenariat Forêts (PF) entre l'Union Européenne (UE) et les Pays Partenaires, dont la République du Congo.

Le Partenariat Forêt UE – République du Congo

Le Partenariat Forêt (PF) entre l'Union européenne et la République du Congo est une alliance pionnière et ambitieuse, offrant une opportunité historique de concilier préservation environnementale et développement économique. Il constitue un engagement politique et technique partagé en faveur de la gouvernance forestière durable, de la conservation de la biodiversité, de la résilience climatique et du développement vert inclusif. Le PF agit comme le moteur d'une synergie entre les secteurs clés de la biodiversité, de l'agriculture durable et du commerce légal. Il est mis en œuvre à travers une Feuille de route (Roadmap) codéveloppée par les Parties, structurée autour des workstreams prioritaires suivants :

- Amélioration de la gouvernance et gestion durable des forêts ;
- Gestion forestière durable et chaînes de valeur forestières ;
- Réduction de la déforestation et restauration des forêts naturelles ;
- Accompagnement à la recherche.

La Feuille de route est supervisée par un Groupe de Travail Politique (GTP) et un Groupe de Travail Technique (GTT), co-présidés par des représentants du gouvernement congolais et de la Délégation de l'Union européenne. Le Secrétariat Permanent (SP) du Partenariat Forêt assure la coordination opérationnelle du PF. Il contribue également à la cohérence d'ensemble avec les initiatives connexes, notamment le Country Package FCLP (Forest and Climate Leaders' Partnership), dans une logique d'alignement et de complémentarité, sans se substituer aux dispositifs propres à ces initiatives.

Nécessité du poste

Le Secrétariat Permanent du Partenariat Forêt assure la coordination et le suivi du dispositif dans un contexte d'expansion des activités et des besoins de concertation. Afin de garantir le bon fonctionnement des instances, la documentation des travaux et le suivi de la Roadmap, un appui technique et organisationnel renforcé est nécessaire.

Le/la Facilitateur(trice) joue un rôle clé en reliant le Partenariat à l'initiative Global Gateway et en favorisant l'appropriation de ses mécanismes par les autorités nationales. Il/elle anime le dialogue entre les parties prenantes, assure une gouvernance inclusive et contribue à transformer les objectifs du partenariat en résultats concrets sur le terrain.

Position hiérarchique

Le/la titulaire travaillera sous la supervision générale du Représentant de la FAO en République du Congo et sous la supervision technique du fonctionnaire responsable du Programme « Forest Governance and Value Chains (FGVC) » de la Division des forêts de la FAO (NFO) à Rome. Il/elle sera mis/mise à disposition du Secrétariat Permanent du Partenariat Forêt et viendra en appui direct au Secrétaire Permanent, la Délégation de l'UE à Brazzaville / INTPA F2, ainsi que le Groupe de Travail Politique (GTP) et un Groupe de Travail Technique (GTT) du Partenariat Forêts, co-présidés par des représentants du gouvernement congolais et de la Délégation de l'Union européenne. Le/la Facilitateur(trice) ne dispose d'aucune autorité propre sur les instances du PF. Le Secrétaire Permanent, qui reste l'interlocuteur unique et l'autorité décisionnelle pour toutes les questions institutionnelles.

Domaine de spécialisation

Le/la Facilitateur(trice) agit en tant qu'appui technique et opérationnel au Secrétariat Permanent pour la mise en œuvre du Partenariat Forêt. Il/elle contribue à structurer, fluidifier et documenter les processus de coordination, en appui aux instances de gouvernance existantes, sous l'autorité exclusive du Secrétaire Permanent. Le/la titulaire veille également à la cohérence d'ensemble avec les initiatives connexes, notamment le Country Package FCLP, dans une logique d'échange d'information et de complémentarité, sans se substituer aux dispositifs propres à ces initiatives.

Conformément aux stratégies corporatives de la FAO, le Facilitateur apporte un appui technique et opérationnel pour contribuer à :

- Une coordination efficace et documentée entre les groupes de travail du PF (GTT/GTP) et avec le processus APV et le suivi des conclusions des Comités conjoints de mise en œuvre (CCM) biannuels ;
- L'alignement de la mise en œuvre avec les engagements nationaux (Roadmap, NDC, Vision 2050) et internationaux (FCLP, UNFCCC, CBD, UNCCD) ;
- Une participation active et inclusive des parties prenantes à tous les niveaux ;
- Une visibilité accrue du Partenariat Forêt, notamment auprès des partenaires européens et des bailleurs internationaux ;
- L'appui à l'identification d'opportunités de financement additionnelles pour la mise en œuvre de la Roadmap.

Tâches et responsabilités

Appui au Secrétaire Permanent — Coordination du PF

- Assister le Secrétaire Permanent dans la coordination du Partenariat Forêt;
- Préparer les plans de travail annuels et les budgets opérationnels du PF, pour validation par le SP;
- Assurer le bon fonctionnement du GTT: préparation des ordres du jour, notes de cadrage, logistique, rédaction des Aide-Mémoires, suivi des décisions et points d'action;
- Assurer la coordination avec le processus APV et le suivi des conclusions des Comités conjoints de mise en œuvre (CCM) biannuels ;
- Contribuer à la cohérence et aux synergies entre les actions du PF et les initiatives connexes, en identifiant les risques de redondance ou de contradiction;
- Suivre les progrès par rapport aux jalons, cibles et indicateurs de la Roadmap; alerter le SP sur les retards et proposer des mesures correctives;
- Contribuer à la revue technique des rapports et livrables soumis par les prestataires et consultants financés dans le cadre du PF Facilité FGVC (FAO);
- Participer à la création et l'animation d'un espace numérique de partage d'informations pour centraliser les documents du Partenariat et assurer une transparence totale.

Engagement national des parties prenantes

- Organiser et animer les dialogues multi-acteurs (sous-groupes thématiques, ateliers nationaux), en assurer la documentation et le suivi pour le compte du SP;
- En appui au SP, faciliter la préparation du dialogue politique: speaking points, suivi des recommandations annuelles, préparation de la session annuelle du GTT/GTP;
- Contribuer à la visibilité du Partenariat Forêt au niveau national, en appui au Secrétariat Permanent et en coordination avec la FAO FLEGT-ALA Facility et le Programme FGVC.

Engagement européen et développement des partenariats

- Faciliter, sous mandat du SP, la sensibilisation des partenaires européens et internationaux intéressés à soutenir le secteur forestier congolais ;
- Appuyer l'identification des instruments financiers européens pertinents (Global Gateway, Team Europe, mécanismes de blended finance) ;
- Contribuer à l'élaboration d'un message unifié pour la République du Congo lors d'événements et plateformes internationaux (COP, forums d'investissement, réunions INTPA);
- Fournir au SP des notes de synthèse et briefings pour ses représentations nationales et internationales.

Suivi, appui à la mobilisation des ressources et rapportage

- Appuyer la mise en place et l'utilisation d'un système de suivi des données de base et de performance de la Roadmap du PF ;
- Contribuer à la préparation de propositions et de documentation technique pour appuyer la mobilisation de financements additionnels ;
- Assurer la préparation technique des rapports trimestriels d'activité, pour validation par le Secrétaire Permanent, avant transmission à la Délégation de l'Union européenne et à la Facilité FGVC (FAO).
- Contribuer au rapportage annuel consolidé du PF, à la capitalisation et à la gestion des savoirs.

LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES EN REGARD DES CRITÈRES SUIVANTS:

Conditions minimales à remplir

- Diplôme universitaire supérieur délivré par un établissement reconnu par l'Association internationale des universités (AIU) / l'UNESCO en foresterie, politique environnementale, développement international, sciences sociales, économie ou d'autres domaines étroitement liés et pertinents pour la gouvernance forestière et le développement international. Les consultants titulaires d'un diplôme de licence doivent justifier de deux années supplémentaires d'expérience professionnelle pertinente.
- Au moins cinq (5) années d'expérience dans la coordination de programmes forestiers, ressources naturelles, environnement ou coopération au développement, incluant le travail multipartite et la collaboration avec des organisations internationales ou des partenaires de développement.
- Connaissance courante du français.

Compétences de base exigées par la FAO

- Être axé sur les résultats
- Avoir l'esprit d'équipe
- Savoir communiquer
- Établir des relations constructives
- Partage des connaissances et amélioration continue

Aptitudes techniques/fonctionnelles

- Une expérience professionnelle dans plus d'un lieu ou domaine d'intervention, en particulier dans le Bassin du Congo, est souhaitable.
- Étendue et pertinence de l'expérience ou des connaissances des Partenariats Forêts et des Accords de Partenariat Volontaire (APV) FLEGT, ainsi qu'aux cadres de politique pertinents de l'UE.
- Étendue et pertinence de l'expérience de travail au sein d'administrations publiques et d'organisations internationales (e.g. UE, FAO, GIZ, AFD, Expertise France ou similaires) et connaissance de leurs procédures ;
- Maîtrise des outils de suivi-évaluation de programmes (cadres logiques, indicateurs, rapportage) ;
- Capacité à préparer des propositions de financement et des documents techniques ;
- Compétences avérées en animation de réunions multi-acteurs et gestion de processus de concertation ;
- Connaissance du secteur forestier de la République du Congo et réseau d'acteurs du secteur forestier au Congo (gouvernement, secteur privé, société civile, bailleurs) constitue un atout supplémentaire.
- Connaissance des mécanismes de finance climatique (Fonds Vert pour le Climat, REDD+, Article 6 de l'Accord de Paris) et des initiatives UE (Global Gateway, Team Europe) constitue un atout supplémentaire

Critères de sélection

- Maîtrise des outils bureautiques courants ; QGIS et Microsoft Project appréciés.
- Expérience démontrée en gouvernance forestière et/ou des ressources naturelles (dimensions techniques, économiques, sociales, politiques et juridiques) ;
- Expérience démontrée de travail au sein ou en appui d'une institution gouvernementale dans la coordination de dispositifs multi-acteurs ;
- Connaissance avérée du contexte institutionnel et forestier de la République du Congo et/ou du Bassin du Congo.
- Expérience en leadership et en supervision dans la gestion de projets/programmes

Prière de noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO – *engagement envers l'Organisation, respect de chacun, intégrité et transparence.*

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne perçoit de frais à aucun stade du recrutement (dépôt de candidature, entretien, traitement du dossier).
- Les candidatures reçues après la date de clôture de l'appel ne seront pas acceptées.
- Veuillez noter que la FAO ne prend en considération que les titres universitaires et diplômes délivrés par des établissements reconnus figurant dans la Base de donnée mondiale de l'enseignement supérieur, la liste mise à jour par l'Association internationale des universités (IAU)/UNESCO. Pour accéder à la liste, prière de cliquer ici www.whed.net/
- D'autres offres peuvent être consultées sur la page web *Emploi à la FAO*: <http://www.fao.org/employment/home/fr/>

COMMENT POSTULER

Pour présenter votre candidature, veuillez remplir le formulaire en ligne sur le site web de la FAO consacré au recrutement, Jobs at FAO. Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés. Seules les candidatures reçues par l'intermédiaire du portail de recrutement seront prises en considération.

Les candidats sont encouragés à enregistrer leur candidature en prévoyant un délai largement suffisant avant la date limite.

Ces qualifications devraient être conformes aux normes de la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE).